

Compte rendu

N° enregistrement: cr agcdoig 02-2008

Ordre du jour: Élection à la présidence, élection du bureau

Lieu: IFSI du CHU Carémeau, 3 bis rue Kléber, Nîmes.

Présidence de séance: Mr Denis Gag, Doyen des élus, mandaté par la DDASS

Rapporteur: Mr Delon, en collaboration avec Mme Truphémus et Mr Linglin

Présents:

- Collège libéral :
 - Monsieur Jean-Michel Bompard (tit)
 - Madame Yannick Devalland (tit)
 - Monsieur Alain Filippi (tit)
 - Madame Françoise Pical (tit)
 - Madame Rosita Roméro (tit)
 - Monsieur Wulfran Atger (sup)
- Collège Privé :
 - Monsieur Awni Attia (tit)
 - Madame Françoise Canepa (tit)
 - Madame Pascale Cavalier (tit)
 - Monsieur Denis Gag (tit)
 - Monsieur Marc Lacanau (tit)
 - Madame Pascale Not (tit)
- Collège Public :
 - Monsieur Joris Biesbrouck (tit)
 - Monsieur Bruno Delon (tit)
 - Madame Chantal Durand (tit)
 - Madame Armelle Ferdinand (tit)
 - Madame Christiane Lamblard (tit)
 - Monsieur Pierre-Marc Linglin (tit)
 - Madame Geneviève Moulinié (tit)
 - Monsieur Paul Ribelles (tit)
 - Madame Nadine Truphemus (tit)
 - Madame Marilynne Vidal (tit)

Le quorum est atteint avec 21 titulaires présents sur 23 possibles

14h 30 Début de la réunion

Mr Gag expose les raisons ayant conduit à l'invalidation des scrutins précédents.

Après lecture des articles des textes légaux, il est convenu que seuls les titulaires ont le pouvoir de se présenter et de voter tant à la présidence qu'au bureau.

Se portent candidats :

- Madame Rosita Roméro
- Madame Pascale Cavalier
- Monsieur Paul Ribelles

Monsieur Denis Gag demande aux candidats de se présenter, et d'exposer leurs objectifs pour cette mandature.

Le bureau de vote se constitue :

Président : Mr Lacanau Marc
Assesseur 1 : Mme Moulinié Geneviève
Assesseur 2 : Mme Vidal Marilyne

Ouverture du scrutin : 15h00
Fermeture du scrutin : 15h05

Votants : 21
Exprimés : 21
Blancs ou nuls :
Majorité absolue des suffrages exprimés : 11 voix

Résultat des votes Premier et dernier tour :	Madame Rosita Roméro :	6 voix
	Madame Pascale Cavalier :	13 voix
	Monsieur Paul Ribelles :	2 voix

Mme Pascale Cavalier est élue présidente du conseil départemental du Gard de l'ordre national des infirmiers.

Des discussions ont lieu pour interpréter les textes concernant les modalités d'élection aux fonctions de vice président (te) et de trésorier (ère).

Au vu des impératifs de temps pour la réunion de ce jour, il est convenu de relire les textes et d'en clarifier le contenu d'ici le rendez vous du 27/06/08. A ce jour, seule sera réalisée l'élection du bureau.

Conformément aux termes de l'article R4123-17 du code de santé publique :

« Le conseil départemental procède parmi les membres titulaires à l'élection du bureau dont l'effectif ne peut excéder les deux cinquièmes du nombre total de ces membres lorsque ce nombre est supérieur à huit. »

Dans le cas du Gard, le bureau sera donc constitué de 9 membres.

Candidats à l'élection du bureau :

- Monsieur Alain Filippi
- Madame Rosita Roméro
- Monsieur Jean-Michel Bompard
- Madame Pascale Not
- Monsieur Paul Ribelles
- Monsieur Joris Biesbrouck
- Madame Nadine Truphémus
- Monsieur Denis Gag
- Madame Chantal Durand
- Monsieur Bruno Delon

Un premier tour est organisé puis annulé avec l'accord des participants suite à un manque de clarté des critères d'invalidation des votes.

Les critères d'invalidation des bulletins sont clarifiés et sont portés à la connaissance de tous.

Mme Vidal est tenue de quitter la réunion pour raisons personnelles.

Il reste 20 titulaires sur 23 possibles, le quorum est toujours atteint.

1^{er} tour :

Ouverture du scrutin : 15h30

Fermeture du scrutin : 15h35

Votants : 19

Exprimés : 18

Blancs ou nuls : 1

Majorité absolue des suffrages exprimés : 10

- | | |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| - Monsieur Alain Filippi : | 15 voix Elu au premier tour |
| - Madame Rosita Roméro : | 14 voix Elue au premier tour |
| - Monsieur Jean-Michel Bompard : | 07 voix |
| - Madame Pascale Not : | 12 voix Elue au premier tour |
| - Monsieur Paul Ribelles : | 07 voix |
| - Monsieur Joris Biesbrouck : | 14 voix Elu au premier tour |
| - Madame Nadine Truphemus : | 13 voix Elue au premier tour |
| - Monsieur Denis Gag : | 12 voix Elu au premier tour |
| - Madame Chantal Durand : | 10 voix Elue au premier tour |
| - Monsieur Bruno Delon : | 16 voix Elu au premier tour |

2nd tour

Ouverture du scrutin : 15h50

Fermeture du scrutin : 15h55

Votants : 20

Exprimés : 19

Blancs ou nuls : 1

Majorité absolue des suffrages exprimés : 10

- Monsieur Jean-Michel Bompard : 08 voix
- Monsieur Paul Ribelles : 11 voix **Elu**

Devant les impératifs personnels et professionnels d'un grand nombre de membres du conseil, il est convenu que le tirage au sort des postes à renouveler dans deux ans s'effectuera à la prochaine séance, de même pour les élections des membres de la commission de conciliation.

Mme Cavalier interpelle les membres du conseil et leur demande de réfléchir aux modalités d'intervention de l'ordre dans le cadre du projet de modification du décret de compétence.

Elle nous informe qu'elle est invitée à la préfecture, en tant que présidente du conseil départemental de l'ordre infirmier, pour une information sur le plan canicule et fait appel à candidature pour venir avec elle afin de représenter l'ordre infirmier. Monsieur Paul Ribelles ainsi que Madame Rosita Roméro seront présents à cette réunion.

Une prochaine réunion de l'Ordre Infirmier est prévue pour le 27 juin 2008, à 14h30, à la maison des professions libérales.

Ordre du jour de la réunion du 27 juin 2008 :

- Propositions pour faire connaître la naissance de l'ordre dans le Gard (Presse écrite, radio, TV, ...),
- Réflexions sur le projet de modification du décret et modalités d'intervention (courrier aux élus, au ministère, ...),
- Préfecture : compte rendu de la réunion du mardi 24 juin,
- Faire le point sur les modalités d'élections aux fonctions de vice président(te) et de trésorier (ère),
- Procéder à ce scrutin,
- Tirer au sort le renouvellement du bureau,
- Élection des membres de la commission de conciliation,
- Montant des cotisations : débat sur la nécessité d'une motion à adopter,
- Établir un calendrier des réunions du Conseil.

Mr Delon Bruno,
Rapporteur

Mr Gag Denis
Doyen des élus

Mme Cavalier Pascale
Présidente

